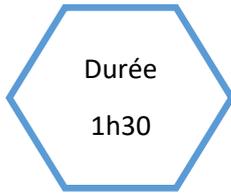


# Réseaux sociaux



## 08 Cyberviolence



### Description de l'activité

Dans cette activité, les élèves vont contextualiser la thématique en visionnant des vidéos et en répondant à des questions. En particulier, chercher les différentes formes de cyberviolence (harcèlement, discrimination, sexting, ...) et les ressources disponibles pour lutter contre celles-ci.

### Objectifs pédagogiques ou compétences

Objectifs généraux	Objectifs intermédiaires	Compétences
<b>Découvrir les cyberviolences et le cyberharcèlement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les différentes formes de cyberviolence (harcèlement, discrimination, sexting...)</li><li>• Connaître les ressources disponibles pour lutter contre la cyberviolence</li><li>• Connaître les dispositions de l'article 222-33-2-2 du code pénal</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre une vidéo et en extraire les informations pertinentes</li><li>• Chercher des informations en ligne et les résumer</li></ul>

### Tags

#réseauxSociaux #violence #harcèlement #cyberViolence #sexting

### Matériel

- 1 ordinateur connecté à internet pour 3 élèves, avec écouteurs et/ou casques
- Fiche activité élèves

# Déroulé de l'activité

## Introduction (10 minutes)

- Présenter les objectifs de la séance (contenu théorique et productions attendues) ainsi que le cadre (voir remarques)
- Introduire la thématique avec une discussion et un nuage de mots : demander à la classe ce que leur évoquent les mots « cyberviolence », « cyberharcèlement » et noter les idées données au tableau. S'ils n'ont pas d'idées, les aiguiller avec des questions. Par exemple : qu'est-ce qui se passe quand quelqu'un est harcelé ? Comment cette personne peut se sentir ? Par quels moyens le harcèlement peut passer ? etc. Cela pourra notamment leur servir dans la prochaine activité.

### REMARQUES:

IL EST IMPORTANT DE POSER LE CADRE POUR CETTE SEANCE QUI TOUCHE A DES SUJETS SENSIBLES ET PEUT HEURTER EMOTIONNELLEMENT CERTAIN.ES ELEVES : C'EST UN ESPACE BIENVEILLANT OU TOUT LE MONDE EST LIBRE DE S'EXPRIMER, POSER DES QUESTIONS OU RACONTER UNE ANECDOTE PERSONNELLE. LES MOQUERIES NE SONT ABSOLUMENT PAS TOLEREES.

## Etape 1 – Je m'informe : définition et contexte (40 minutes)

- Visionner en classe entière la vidéo suivante : [Vidéo Youtube / Ils l'ont pas respectée...](#) (durée 2'52)
  - Recueillir à chaud les réactions des élèves qui souhaitent partager leur avis.
  - Leur demander quel type de harcèlement est présent dans la vidéo. Réponse : le sexting non consenti ou le « revenge porn »

**Définition :** Le revenge porn ou vengeance pornographique se caractérise par un contenu sexuellement explicite qui est publiquement partagé en ligne sans le consentement de la personne apparaissant sur le contenu, dans le but de se venger.
- Répartir la classe en groupe de 2 ou 3 sur les ordinateurs. A l'aide de plusieurs ressources (sites web et vidéos), les élèves ont 15 minutes vont pouvoir répondre aux questions sur la fiche activité élève – Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?
  - Ressources : [e-enfance.org](http://e-enfance.org) - [education.gouv.fr/non au harcèlement](http://education.gouv.fr/non_au_harcèlement)

Q : Donner une définition du cyberharcèlement.

R : Le **cyberharcèlement** (**cyberintimidation** ou **cyberbullying** en anglais) est une forme de harcèlement conduite par divers canaux numériques. On parle de **cyberharcèlement** lorsqu'**une ou plusieurs personnes utilisent les moyens de communication numériques pour porter atteinte à l'intégrité morale d'une personne, qui ne peut pas facilement se défendre seule**, de manière **délibérée** et **répétée dans le temps**.

Il peut prendre différentes formes, comme la création de faux profils, la diffusion de rumeurs infondées ou encore l'envoi de messages d'insultes. Le cyberharcèlement et le harcèlement traditionnel ont de nombreux points communs. Seule la forme change, puisqu'il s'agit d'agressions répétées sur le long terme envers un individu dans le but de nuire à celui-ci, mais diffusées par des moyens de communication numériques.

Avec les réseaux sociaux les informations sont plus facilement conservées, et peuvent se propager rapidement à un large nombre d'internautes connus ou non de la victime. L'anonymat et l'absence de face-à-face sont des caractéristiques souvent trouvées dans les cas de cyberharcèlement, mettant en relief certains dangers d'Internet, où chaque internaute ayant laissé des traces sur Internet peut devenir victime de ce phénomène.

Exclusion	C'est lorsqu'une personne est volontairement mise à l'écart d'un groupe de discussion ou sur un <u>jeu en ligne</u> , par exemple.
Flaming	Ce sont de brefs messages d'insultes, très violents, écrits avec un vocabulaire vulgaire, échangés entre différents <u>protagonistes</u> . On retrouve régulièrement cette forme sur les réseaux sociaux qui, grâce aux <u>messageries instantanées</u> , permettent d'échanger rapidement ces messages et de les diffuser au plus grand nombre. C'est un terme particulièrement utilisé dans les jeux vidéos en ligne.
Dénigrement	Ce terme regroupe l'ensemble des <u>rumeurs</u> , des ragots et tous autres moyens par lesquels on tente de nuire à la réputation d'autrui, en le diffamant dans le but de le brouiller avec ses amis. Cette forme de cyberharcèlement inclut également toutes les pages <u>Facebook</u> , les blogs ou les sites internet, également appelés les <i>Hate Sites</i> , dédiés à la détestation de quelqu'un. Les réseaux sociaux sont d'ailleurs tenus de surveiller ce phénomène. Cependant, comme le montrent les problèmes rencontrés par <u>Facebook</u> à ce sujet, on ne peut que se rendre compte que ce n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît de lutter contre ce phénomène. En effet, une enquête pour incitation à la haine, visant <u>Mark Zuckerberg</u> , le patron de Facebook, a été ouverte en Allemagne, en raison des difficultés qu'il rencontrait pour supprimer des pages de contenus haineux
Usurpation d'identité	Cette forme de cyberharcèlement désigne l'ensemble des usurpations d'identités commises à des fins malveillantes. Cela prend donc aussi en compte ce que la juriste américaine Parry Aftab appelle le <i>bullying par proxy</i> (le harcèlement par procuration), qui consiste à emprunter l'identité de quelqu'un (nom, âge, photo, etc..) et son <u>pseudonyme</u> et d'adresser à autrui des insultes ou de propager des rumeurs, de façon à punir le véritable propriétaire du pseudonyme. C'est d'ailleurs ce dont a été victime <u>Amanda Todd</u> <sup>15</sup> , son harceleur ayant créé un faux profil Facebook avec des photos de la jeune femme dénudée tout en contactant, via ce profil, l'ensemble de ses camarades de classe.
Outing	Ces termes désignent l'ensemble des moyens utilisés pour divulguer publiquement des informations intimes ou confidentielles telles que des secrets, des documents embarrassants, l'orientation sexuelle ou encore des photos publiées sans l'autorisation de l'intéressé.e. Parmi l' <u>outing</u> , on peut distinguer le <u>sexting</u> , qui se définit par la diffusion de photographies dénudées ou de photos à caractère sexuel.
Happy Slapping	La « joyeuse claque » consiste à choisir une victime, l'humilier, l'agresser, la passer à tabac ou en abuser sexuellement tout en filmant la scène à l'aide d'un smartphone. La vidéo est ensuite partagée avec le reste de la communauté. Dans de nombreuses situations, les agresseurs sont des adolescents à la recherche d'amusements nouveaux. Ce qu'on appelle également le lynchage vidéo peut causer chez ses victimes de graves dommages psychologiques ou physiques.

- A l'issue de ce travail, une correction collective des questions ci-dessus est réalisée en 15 minutes sous la forme de débat. L'enseignant.e vérifie ici que l'essentiel est bien compris.

#### REMARQUES:

AVANT LA CORRECTION COLLECTIVE, ON PEUT LAISSER UN TEMPS DE VERIFICATION DES REPONSES EN DEMANDANT AUX GROUPES D'ÉCHANGER LEURS COPIES ET DE CORRIGER OU COMPLÉTER LES REPONSES DES CAMARADES.

## Etape 2 – Les solutions (30 minutes)

- Visionner en classe entière la vidéo suivante : [Vidéo Youtube / Non au harcèlement - 2021-2022](#) (durée 3'05)
- Diviser la classe en 4 groupes. Chaque groupe devra choisir une question parmi les suivantes et aura 8 minutes pour tenter d'y répondre :

- Que faire pour limiter le harcèlement ?

Se sensibiliser, connaître les bonnes pratiques sur Internet, ne pas insulter : on peut choisir d'ignorer et ne pas commenter un contenu avec lequel on n'est pas d'accord, ne pas repartager, commenter ou liker des contenus problématiques, paramétrer et sécuriser ses réseaux sociaux

- Que faire quand on est victime de cyberviolences ?

En parler à une personne de confiance même si c'est difficile : un.e ami.e, ses parents, un.e proche de la famille, personnel de l'établissement etc. Se confier pour ne pas rester seul.e et que d'autres personnes puissent nous soutenir et nous aider à régler le problème.

Conserver des preuves (faire des captures d'écrans), puis bloquer et signaler les numéros ou comptes.

Contactez des sites ou personnes qui peuvent nous accompagner (psychologues, juristes etc). Par exemple le [3018](#) pour le cyberharcèlement : gratuit, anonyme et confidentiel, 7j/7 de 9h à 23h ou le [3020](#) pour le harcèlement scolaire

- Que faire quand on est témoin de cyberviolences ?

Ne pas alimenter la situation, en parler à un.e adulte de confiance, essayer de soutenir la personne harcelée quand c'est possible, conserver des preuves (captures d'écrans etc) ainsi que noter les détails (heure, contexte, lieu etc), signaler les comptes, trouver des ressources en ligne pour savoir comment réagir, appeler le 3018 ou le 3020

- Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire dans ces situations ?

Tenter de résoudre le problème soi-même ou avec des amie.es, surtout par la violence, Insulter en retour, Tenter de « piéger » la personne qui harcèle, Rire pour valoriser les personnes qui harcèlent, et bien sûr relayer/liker/commenter etc les contenus problématiques, **blâmer la victime en lui disant que c'est sa faute et qu'elle aurait pu faire attention**

- Chaque groupe restitue ensuite ses réflexions devant la classe pendant 3 minutes maximum. Un temps d'échanges et de débat de 2 minutes sont privilégiés à la fin de chaque partie pour que les autres élèves approuvent ou ajoutent des idées.

### REMARQUES:

**IL PEUT Y AVOIR UNE PRISE DE NOTES POUR COMPILER TOUTES CES IDEES QUI SERVIRONT POUR L'ACTIVITE DE CREATION D'AFFICHES CONTRE LA CYBERVIOLENCE, OU SIMPLEMENT ETRE AFFICHEES DANS LA CLASSE.**

### Etape 3 – Conclusion : ce que dis la loi (10 minutes)

- Présenter à la classe les peines encourues en cas de cyberharcèlement ou de harcèlement scolaire :
  - [Article 222-332-2 du code pénal](#) concernant le cyberharcèlement
  - [Sanctions concernant le harcèlement scolaire](#)

#### REMARQUES :

LE PROFESSEUR PEUT ENCHAINER CETTE ACTIVITE AVEC L'ACTIVITE 20 OU DES AFFICHES SONT REALISEES EN VUE D'UNE EXPOSITION DANS L'ETABLISSEMENT

# Fiche activité élèves

## Qu'est-ce que le cyberharcèlement ? - (15 minutes)

En vous appuyant sur les ressources suivantes, de vos connaissances personnelles et des moteurs de recherche, répondez aux questions.

Site 1 : <https://e-enfance.org/informer/cyber-harcelement/>

Site 2 : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/outils-de-sensibilisation-323028>

**Donner une définition du cyberharcèlement :** .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

